

provinces maritimes, s'étaient engagés à la veille des élections générales à favoriser le libre-échange avec les Etats-Unis. Je sais que dans ma province, les candidats des deux partis politiques se sont prononcés pour la réciprocité absolue et je sais aussi qu'ils ont fait la même chose dans la Nouvelle-Ecosse. De fait, je crois que le ministre de la marine et des pêcheries s'est engagé, à une assemblée, à donner au peuple la réciprocité absolue avec les Etats-Unis. Néanmoins, nous constatons aujourd'hui que les actes de ces hommes en disent plus long que leurs paroles et lorsque l'on demande le libre-échange de ce côté-ci de la chambre, les honorables membres de la droite parlent contre ce système. On dirait que le libre-échange ressemble de quelque côté à la corde du sauvage, lorsque le bout s'en détacha, la honte et la peur s'emparèrent du sauvage. Je crois que si avant les élections, le peuple avait su qu'il n'aurait pas la réciprocité absolue et que le gouvernement jouait à l'hypocrite, la majorité des électeurs aurait voté autrement. Quelques membres du gouvernement avaient été à Washington durant les élections et le peuple a cru qu'ils avaient été là pour avoir la réciprocité. Je crois qu'ils sont allés là sans invitation et que lorsqu'ils ont frappé à la porte du bureau de M. Blaine, ils ont apparu comme des étrangers et que M. Blaine ne savait pas s'ils venaient. Le ministre des finances nous dit qu'ils ont passé quatre ou cinq jours à Washington et qu'ils s'y sont bien amusés. Je suppose que quand le rapport de l'auditeur général sera présenté, l'année prochaine, nous aurons lieu de croire qu'ils se sont amusés, mais j'espère qu'aucun tire-bouchon ne figurera dans le compte. Je crois qu'ils se sont constitués eux-mêmes et que l'autorité en vertu de laquelle ils ont été à Washington, est très contestable. Je crois qu'ils n'ont pas représenté la majorité du peuple du Canada, mais qu'ils l'ont mal représentée, car c'est un fait bien connu que si la question était posée équitablement et franchement aux électeurs de la confédération, ils seraient en faveur de la réciprocité absolue.

Le ministre des finances peut nous dire ici que le temps d'avoir la réciprocité absolue avec les Etats-Unis est passé, mais l'on peut se fier à ses prédictions, presque tout autant qu'aux prédictions de sir Charles Tupper et de sir Leonard Tilley, lorsqu'ils disaient que, en 1892, le trésor de ce pays recevrait \$70,000,000 de la vente des terres dans le Nord-Ouest. Qu'est-il arrivé? Que s'est-il passé? Il est arrivé que, jusqu'à ce jour, le revenu provenant de la vente des terres au Nord-Ouest est moindre que les dépenses. Un homme qui n'est autre que sir Charles Tupper nous a dit, en 1878, à Charlottetown, I. P.-E., que si le pays ramenait au pouvoir le parti conservateur, nous aurions en moins de trois ans le libre-échange avec les Etats-Unis. Eh bien, la population de l'île du Prince-Edouard aimait beaucoup le libre-échange, en ayant fait l'expérience de 1854 à 1866, et durant ces années, elle était prospère et réalisait des bénéfices en commerçant avec les Américains.

En effet, les cultivateurs et les pêcheurs de l'île du Prince-Edouard exportaient aux Etats-Unis tout ce qu'ils pouvaient produire et en obtenaient de bons prix; mais après l'abrogation de ce traité et après que le gouvernement du Canada eut commencé à élever une muraille de Chine entre les deux pays, la population de l'île du Prince-Edouard commença à devenir moins prospère. Cela n'est pas

très étonnant, M. l'Orateur, parce que la plupart de nos exportations de l'île doivent être faites aux Etats-Unis, malgré les barrières qui ont été élevées entre les deux pays. Bien que nos pommes de terre soient frappées d'un droit de vingt-cinq centins par boisseau, nous sommes obligés de les exporter aux Etats-Unis; nos chevaux doivent être exportés aux Etats-Unis, bien qu'ils soient frappés d'un droit de \$30 chacun; nous devons exporter nos agneaux aux Etats-Unis, bien qu'ils soient taxés de soixante-quinze centins chacun; nos moutons doivent être exportés aux Etats-Unis, bien qu'ils soient taxés de \$1.50 chacun; la morue et le maquereau salés par les pêcheurs de l'île du Prince-Edouard doivent être exportés aux Etats-Unis, parce qu'il n'y a pas d'autre marché où nous puissions les exporter, bien qu'ils soient taxés de \$2.00 par baril. On peut nous demander: pourquoi n'envoyons-nous pas notre maquereau, notre morue, nos pommes de terre, nos chevaux et nos moutons dans Ontario? Nous ne pouvons pas avoir un plus grand marché interprovincial que celui que nous avons déjà. Je me souviens qu'il y a cinq ans un marchand de Tignish envoya dix barils de maquereau à Ottawa. Il les laissa ici pendant trois mois et, durant cette période, il vendit dix maquereaux et, finalement, il dut envoyer toute la consignment à Chicago et payer \$2.00 de droit sur chaque baril avant de les vendre. C'est le genre de commerce que nous avons entre les provinces maritimes et les provinces de l'ouest. Naturellement, les agents des fabricants d'instruments aratoires d'Ontario viennent dans l'île du Prince-Edouard et vendent à nos cultivateurs leurs instruments qui sont protégés de vingt ou vingt-cinq pour cent, et les consommateurs de l'île du Prince-Edouard paient cette proportion pour cent de plus que ce qu'ils devraient payer si le libre-échange existait entre le Canada et les Etats-Unis. Lorsqu'arrive l'échéance des billets que ces cultivateurs ont donnés pour ces instruments, ils doivent les payer—car laissez-moi vous dire que la population de l'île du Prince-Edouard est une population honnête qui paie ses dettes; elle paie cent centins pour chaque dollar qu'elle doit et, malgré le fardeau que ce gouvernement lui a imposé, lorsque le temps en est arrivé, elle doit vendre ses produits sur le marché américain, afin de payer ses instruments aux fabricants d'Ontario. La population de l'île du Prince-Edouard n'est pas capable de vendre ses pommes de terre au Canada, ni ses œufs, ni ses chevaux, ni ses agneaux, ni ses moutons, ni son maquereau, ni quoique ce soit qu'elle doit exporter. Il lui faut trouver un marché pour tous ces articles aux Etats-Unis; et qu'arrive-t-il?

Permettez-moi de vous faire voir un petit tableau. Nous supposons qu'un cultivateur, de l'île du Prince-Edouard, possédant une ferme de cent acres, a trois cents minots de pommes de terre à vendre, et je crois qu'il pourrait avoir cette quantité et beaucoup plus. Il les vend sur le marché des Etats-Unis. Quel montant représente le droit qu'il est obligé de payer sur ces trois cents boisseaux de pommes de terre? La somme de \$75. Supposons qu'il expédie 300 douzaines d'œufs; il devra payer \$15 de droit sur cette quantité. Supposons qu'il exporte un cheval; il doit payer \$30 de droit sur ce cheval. Supposons qu'il vende dix agneaux; il doit payer \$7.50 de droit sur ces agneaux. Supposons qu'il vende dix moutons; il doit payer \$15 de droit sur ces moutons. Supposons qu'il habite les bords de la mer et qu'il se livre un peu à l'industrie de la